DÉLIBERATION n°2011-015 DU CONSEIL MUNICIPAL DE CRÉANCEY

concernant l'approbation des COMPTES DE GESTION 2010 dressés par Mr CHAPOTOT Jocelyn, Receveur

L'an deux mille onze, le quatorze avril à vingt heures trente,

Le Conseil municipal de CREANCEY dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire, sous la présidence de Mr BERTHOUX Denis, Maire

Nombre de membres en exercice : 10

Date de convocation du Conseil municipal : 05 avril 2011

Présents MM : BERTHOUX Denis - CHOPIN René - GUERIN Patrick - PATRIAT Elisabeth - LUCOTTE Jean-Marc (procuration) - CORNESSE Jean-Pierre - QUIGNARD Jean-Pierre - GIRARD François, lesquels forment la majorité des membres en exercice

Le Conseil municipal de CREANCEY,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2010 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, les comptes de gestion dressés par le Receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'Actif, les états du Passif, les états des restes à recouvrer et les états des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs des différentes comptabilités de l'exercice 2010,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures les montants de chacun des soldes figurant aux bilans de l'exercice 2009 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

- 1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010 y compris celles relatives à la journée complémentaire
- 2) Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2010 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes
 - 3) Statuant sur les comptabilités des valeurs inactives
 - Déclare que les comptes de gestion des différentes comptabilités, à savoir :
 - > BUDGET PRINCIPAL
 - > TRANSPORT SCOLAIRE
 - > GARDERIE CANTINE

dressés pour l'exercice 2010 par le Receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour expédition conforme Le Maire,



- Par publication ou notification le 15/04/2011
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 15/04/2011